

Affaire suivie par: Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme - Céline COUDOUEL



## NOTIFICATION DU DROIT D'USAGE DE LA MARQUE TOURISME & HANDICAP

À l'attention de Mme Marion OTTENHEIMER, représentant l'établissement  
Chalet de la Frache - n°5, situé à 26420 VASSIEUX-EN-VERCORS.

Suite à l'évaluation du 28/09/22, et à son examen par la commission territoriale  
d'attribution de la Marque Auvergne Rhône-Alpes du 01/12/22, j'ai le plaisir de  
vous notifier le droit d'usage de la Marque TOURISME & HANDICAP à compter  
de ce jour et selon la déclinaison suivante :

- Handicap Auditif
- Handicap Mental
- Handicap Moteur
- Handicap Visuel

La Direction Générale des Entreprises ainsi que les membres de la commission  
territoriale d'attribution de la Marque Auvergne Rhône-Alpes vous félicitent  
pour cette labellisation !

La Direction Générale des Entreprises souhaite vous faire part des  
commentaires suivants :

Avis Favorable Handicaps moteur mental visuel auditif

Nous vous invitons à mettre en oeuvre les points d'amélioration identifiés  
par l'évaluateur(s) et les éventuelles modalités du suivi qualité défini par la  
commission territoriale, précisés en annexe de cette notification. Le maintien

Affaire suivie par: Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme - Céline COUDOUEL

de ce droit d'usage implique le respect du Règlement d'usage de la Marque TOURISME & HANDICAP, notamment en ce qui concerne la valorisation de la Marque (supports de communication, site internet, plaque). Nous vous rappelons par ailleurs que vous pouvez louer une plaque « Tourisme & Handicap » auprès de : L'Association Tourisme et Handicaps - 15 avenue Carnot – 75017 Paris - Tél : 01 44 11 10 41 - [ass-tourisme-et-handicaps@orange.fr](mailto:ass-tourisme-et-handicaps@orange.fr)

Le 01/12/22

Christophe STROBEL

Sous directeur du tourisme -  
DGE